UNE VOIX COMMUNE POUR CÔTE-DES-NEIGES: Questionnaire aux personnes candidates

Dans le cadre des élections générales québécoises de 2026, la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges (CDC de Côte-des-Neiges) et ses membres ont entrepris une démarche collective afin de porter les priorités et les préoccupations du milieu communautaire auprès des personnes candidates et des partis politiques. Cette démarche a notamment mené à l'élaboration du *Livre blanc communautaire Une voix commune pour Côte-des-Neiges*, qui rassemble les principales revendications issues des travaux, consultations et prises de position du milieu.

Bien que Côte-des-Neiges soit réparti entre les circonscriptions de D'Arcy-McGee et de Mont-Royal–Outremont, le présent questionnaire aborde Côte-des-Neiges comme un territoire et une communauté dans son ensemble. Il invite les personnes candidates et les partis politiques à se prononcer clairement sur les engagements proposés pour le quartier.

Les partis politiques peuvent transmettre une réponse commune applicable à leurs candidatures dans les deux circonscriptions, ou des réponses distinctes pour chacune d'elles. Une personne candidate peut également répondre individuellement. Dans tous les cas, la ou les personnes candidates auxquelles les réponses et les engagements formulés s'appliquent doivent être clairement identifiées.

Pour chaque engagement, les personnes candidates et les partis sont invités à indiquer leur position et, lorsque nécessaire, à préciser les actions qu'ils comptent entreprendre pour le faire avancer au cours du prochain mandat.

Le Comité élections de la CDC de Côte-des-Neiges, qui coordonne cette démarche au nom de la CDC et des membres qui y participent, sera responsable de recevoir les réponses et d'en assurer la diffusion. Les réponses seront transmises intégralement et sans modification aux membres de la CDC et à la population, telles qu'elles auront été soumises par les personnes candidates ou les partis politiques. Cette façon de faire vise à permettre à chacun·e de prendre connaissance directement de leurs positions et de leurs engagements.

Cette démarche a pour objectif de favoriser l'information, la participation démocratique et le dialogue entre le milieu communautaire, la population, les personnes candidates et les partis politiques. La CDC et son Comité élections ne procéderont à aucun classement des réponses et ne formuleront aucune recommandation électorale. Le questionnaire et la diffusion des réponses ne constituent donc ni un appui ni une opposition à une personne candidate ou à un parti politique.

Les réponses sont reproduites ici dans leur intégralité, telles que soumises dans le questionnaire Google Forms envoyé aux personnes candidates, y compris les textes issus des liens ajoutés au questionnaire.

Cette réponse est transmise au nom de :

Plusieurs personnes candidates d'un même parti

Parti politique :

Parti libéral du Québec

Nom de la ou des personnes candidates auxquelles cette réponse s'applique *

Michelle Setlakwe et Elisabeth Prass

Droits fondamentaux, égalité et inclusion ans titre

Immigration et stabilité des statuts: **Vous engagez-vous à soutenir des parcours d'immigration plus stables, notamment en facilitant l'accès à la résidence permanente, en réduisant la précarité liée aux statuts temporaires et en évitant la perte de statut des personnes déjà établies au Québec?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

L'immigration temporaire s'inscrit dans un continuum de solutions, telles que l'automatisation, la revalorisation des métiers professionnels et le rehaussement des compétences, visant à pallier la rareté de main-d'œuvre au sein de nos entreprises, notamment quand des travailleurs québécois ne sont pas disponibles pour occuper des emplois. Toutefois, nous avons connu une véritable explosion de l'immigration temporaire sous la Coalition Avenir Québec alors que le gouvernement affirmait vouloir "en prendre moins pour en prendre soin". Il est impératif de reprendre le contrôle. Le Parti libéral du Québec a été le premier à réclamer une planification de l'immigration temporaire, ce à quoi le gouvernement caquiste a finalement obtempéré après des années de refus. Le Parti libéral du Québec demande aussi au gouvernement fédéral de lui céder le plein contrôle du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de Mobilité internationale (PMI) puisque le Québec possède une plus fine connaissance des besoins de son marché du travail. Nous ferons connaître nos propositions en immigration lors de la campagne électorale.

Francisation, accueil et intégration: **Vous engagez-vous à soutenir l'élimination des listes d'attente en francisation, le développement de parcours accessibles et adaptés ainsi qu'un financement récurrent et suffisant des organismes communautaires qui accompagnent les personnes immigrantes?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Entre 2018 et 2026, le délai moyen entre l'inscription et le début des cours de francisation à temps plein a triplé, passant de six à dix-huit semaines. C'est inacceptable. Le plan libéral pour la langue française prévoit des investissements additionnels de 138M$ sur quatre ans afin de réduire les délais d'attente en francisation, d'augmenter l'intensité des programmes et de bonifier et réformer la francisation en milieu de travail.

Laïcité, égalité et cohésion sociale: **Vous engagez-vous à défendre des politiques publiques respectueuses des droits et libertés fondamentales et du principe d'égalité, à lutter contre le racisme, la discrimination et la stigmatisation et à garantir un accès équitable aux services publics?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Services publics et protections sociales

Renforcer l'école publique: **Vous engagez-vous à lutter contre le système scolaire à plusieurs vitesses, notamment en réinvestissant progressivement dans le réseau public les sommes consacrées au financement des écoles privées subventionnées, en réduisant les barrières de sélection et financières et en renforçant les services spécialisés?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Près de trente ans se sont écoulés depuis la dernière grande conversation québécoise sur l'éducation. Depuis, notre société, nos écoles, nos jeunes et le monde du travail ont profondément changé. On ne peut pas continuer à réformer l'éducation à la pièce et gérer les problèmes un à un. Dans nos 100 premiers jours, nous lancerons les États généraux pour donner une véritable direction pour les prochaines décennies. Contrairement au PQ, aucun sujet ne sera proscrit et aucune conclusion ne sera écrite d'avance. Les parents, les élèves, les étudiants, le personnel, les régions et les employeurs devront pouvoir se faire entendre. Tenir des États généraux ne signifie pas mettre l'éducation sur pause. Nous ne voulons pas d'un autre rapport qui ramasse la poussière sur une tablette, les États généraux d'un gouvernement libéral déboucheront sur des choix clairs, des résultats mesurables et une feuille de route capable de guider durablement l'avenir de l'éducation au Québec

Des écoles à la hauteur des besoins de Côte-des-Neiges: **Vous engagez-vous à soutenir les investissements nécessaires pour rénover, agrandir et construire les écoles dont Côte-des-Neiges a besoin et à améliorer leur accessibilité, le transport scolaire et la sécurité de leurs abords??**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Selon le Plan québécois des infrastructures 2026-2036, le déficit de maintien d'actifs dans le secteur de l'éducation est désormais de 9,6 G$ et 56% de nos infrastructures scolaires sont en mauvais état. La Coalition Avenir Québec a négligé l'entretien de nos écoles et la situation s'est détériorée. Un gouvernement libéral priorisera la réfection de nos infrastructures en s'engageant, pour chaque année du mandat, à consacrer 75% des sommes prévues au Plan québécois des infrastructures pour l'entretien et la réfection de nos actifs.

Santé et services sociaux accessibles et de proximité: **Vous engagez-vous à améliorer l'accès aux soins de première ligne, aux services sociaux et aux services en santé mentale, tout en renforçant l'accessibilité linguistique et les services destinés aux enfants ayant des besoins particuliers et à leurs familles?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Voici nos engagements en ce sens :
https://plq.org/communique/le-parti-liberal-du-quebec-veut-faire-des-clsc-le-point-dancrage-de-la-sante-dans-nos-communautes/

Le Parti libéral du Québec veut faire des CLSC le point d'ancrage de la santé dans nos communautés
Une première ligne plus forte et plus près des Québécois

Lac-Mégantic, le 17 septembre 2026 — Le chef du Parti libéral du Québec, Charles Milliard, s'engage à renforcer les équipes de proximité et à faire des CLSC de véritables points d'ancrage pour les Québécois dans leur communauté.

Cet investissement de 200 millions de dollars supplémentaires dans la première ligne permettra de renforcer les équipes de soins et de services sociaux dans les CLSC et d'améliorer les services de proximité, notamment en santé mentale, en soutien psychosocial et en prévention. Les CLSC pourront également mieux adapter leurs services aux besoins de leur population et renforcer leurs liens avec les organismes communautaires et les autres ressources de leur milieu.

Pour le Parti libéral du Québec, les Québécois ne devraient pas avoir à chercher seuls leur chemin dans le réseau lorsqu'ils ont besoin d'aide. Une personne qui a besoin de soins, de soutien en santé mentale, de services sociaux ou simplement d'être accompagnée pourra compter sur son CLSC comme point d'ancrage. Son besoin y sera évalué et elle sera dirigée vers le bon professionnel, le bon service ou la bonne ressource.

Lorsque la réponse se trouve ailleurs, l'équipe du CLSC demeurera son point d'ancrage et pourra l'accompagner vers les services spécialisés ou les ressources communautaires dont elle a besoin, afin d'assurer une meilleure continuité de son parcours. Cette approche s'inscrit notamment dans les orientations formulées par les experts mandatés sur la première ligne, qui recommandent de renforcer la gouvernance de proximité, les équipes interprofessionnelles et les liens avec les partenaires des communautés.

Un système qui se construit autour du patient, pour le patient

Cette nouvelle approche de la première ligne reposera également sur une meilleure collaboration entre les professionnels et avec les patients. Le Parti libéral du Québec veut reconnaître le patient comme un partenaire à part entière de son parcours de soins et mieux intégrer son expérience à l'amélioration des services.

Jumelée au déploiement d'une plateforme publique de télésanté, cette mesure vise également à réduire la pression sur les urgences en offrant davantage de solutions en première ligne. Qu'il puisse être pris en charge à distance lorsque sa situation le permet ou accompagné par son CLSC vers le bon professionnel ou le bon service, le patient doit pouvoir obtenir une réponse adaptée à son besoin sans que l'urgence devienne son seul recours.

Plus de détails

Faire du CLSC le point d'ancrage de la santé dans nos communautés : Les Québécois pourront compter sur une équipe de soins et de services sociaux de proximité rattachée à leur CLSC, qui travaillera en collaboration avec les organismes communautaires et les autres ressources de leur milieu.

Lorsqu'une personne a besoin de soins, de soutien psychosocial, de services en santé mentale ou simplement d'être accompagnée, elle pourra compter sur son CLSC comme point d'ancrage dans sa communauté. En complémentarité avec la télésanté et les autres services de première ligne, le CLSC permettra d'évaluer ses besoins, de l'orienter vers le bon professionnel ou la bonne ressource et de l'accompagner dans son parcours.

Reconnaître le patient comme un partenaire à part entière de son parcours de soins : Un gouvernement libéral favorisera une culture de décision partagée où les patients disposent de l'information, des outils et de l'accompagnement nécessaires pour comprendre leurs options, exprimer leurs priorités et participer activement aux décisions qui concernent leur santé.

Cette approche sera particulièrement importante pour les personnes vivant avec une maladie chronique ou ayant des besoins complexes, pour qui la continuité des soins et la coordination entre les différents professionnels sont essentielles.

Permettre à chaque professionnel d'exercer pleinement son expertise : Nous poursuivrons la modernisation des pratiques professionnelles et favoriserons le travail en équipes interdisciplinaires afin que chaque professionnel puisse exercer pleinement ses compétences et que chaque patient puisse être pris en charge par le professionnel le mieux placé pour répondre à son besoin.

Libérer du temps pour les patients : Nous mettrons les technologies numériques et l'intelligence artificielle au service des professionnels afin de réduire le temps consacré aux tâches administratives qui peuvent être simplifiées ou automatisées.

« Quand on a besoin de soins ou de soutien, on devrait savoir où aller et pouvoir compter sur quelqu'un pour nous accompagner. C'est aussi simple que ça. Nous voulons que le CLSC redevienne ce point d'ancrage près de chez soi, que ce soit pour notre santé physique, notre santé mentale ou des services sociaux. Avec 200 millions de dollars de plus dans la première ligne, nous allons renforcer les équipes de proximité pour bâtir les services autour des patients, plutôt que de leur demander de trouver seuls leur chemin dans le réseau. »

— Charles Milliard, chef du Parti libéral du Québec

Prévention et infrastructures au service des communautés: **Vous engagez-vous à reconnaître le sport, la culture, les loisirs et la vie communautaire comme des déterminants de la santé, à associer les communautés à la planification des infrastructures publiques et à favoriser l'utilisation communautaire des équipements publics?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Voici notre engagement en matière de prévention en santé : https://plq.org/communique/prevenir-cest-guerir-a-chaque-etape-de-la-vie-on-previent-la-maladie/

Prévenir, c'est guérir : à chaque étape de la vie, on prévient la maladie

Trois-Rivières, le 12 septembre 2026 – Le chef du Parti libéral du Québec, Charles Milliard, s'engage à faire de la prévention une véritable priorité en santé en augmentant progressivement la part des dépenses qui y est consacrée pour atteindre 5 % d'ici la fin de la prochaine décennie.

Alors que notre système de santé est largement organisé pour intervenir une fois la maladie présente, le Parti libéral du Québec veut rééquilibrer les efforts afin de mieux prévenir, dépister plus tôt et aider les Québécois à vivre plus longtemps en santé.

Cette hausse permettra notamment d'élargir les programmes organisés de dépistage de certains cancers, de renforcer la prévention des maladies chroniques et la vaccination, et d'investir davantage dans les saines habitudes de vie.

Plutôt que d'attendre que les Québécois soient malades, le système de santé ira davantage vers eux.

Un gouvernement libéral créera un Parcours québécois de prévention pour les accompagner tout au long de leur vie. Les citoyens recevront automatiquement des invitations personnalisées pour les dépistages, les vaccinations et les interventions préventives recommandés selon leur âge, leur sexe et leurs facteurs de risque.

Le Parti libéral du Québec appuiera également le temps d'arrêt proposé par Pierre Lavoie et la Coalition pour l'avenir du sport et de l'activité physique au Québec, afin de mobiliser les acteurs concernés autour d'un objectif commun : faire bouger davantage les Québécois et agir durablement sur les habitudes de vie.

« Notre système sera toujours là pour soigner les Québécois lorsqu'ils sont malades. Mais il doit aussi être beaucoup plus présent avant qu'ils le deviennent. Consacrer progressivement 5 % de nos dépenses de santé à la prévention, c'est faire un choix clair : agir plus tôt pour vivre plus longtemps en santé. » — Charles Milliard, chef du Parti libéral du Québec

Des services gouvernementaux humains et accessibles: **Vous engagez-vous à garantir des services gouvernementaux de proximité, humains et personnalisés, à préserver l'accès aux services en personne et sur papier, à réduire les délais de traitement et à éliminer les barrières administratives qui touchent particulièrement les personnes migrantes et en situation précaire?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Nous voulons remettre le citoyen au cœur de la prestation de services en visant la résolution en un seul contact et réduire les intermédiaires obligatoires. Nous voulons également automatiser certains processus afin d'accélérer la prestation des services.

Qualité de vie

Reconnaître le droit au logement et investir massivement dans le logement social: **Vous engagez-vous à soutenir la reconnaissance du droit au logement et la construction d'au moins 10 000 logements sociaux par année pendant 15 ans, avec des loyers réellement adaptés à la capacité de payer des ménages, tout en préservant et en rénovant le parc social existant?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Voici notre engagement en la matière:
https://plq.org/communique/plan-habitation-du-parti-liberal-du-quebec-15-g-dinvestissements-pour-40-000-logements-sociaux-et-abordables-supplementaires/

Plan habitation du Parti libéral du Québec : 1,5 G$ d'investissements pour 40 000 logements sociaux et abordables supplémentaires

Sherbrooke, le 1er septembre 2026 – Le Parti libéral du Québec ajoutera 40 000 logements sociaux et abordables, d'ici 5 ans, en adoptant une approche concertée de construction de nouvelles unités et d'acquisitions. Une part importante des nouveaux projets sera réservée aux clientèles les plus vulnérables, en particulier les personnes en situation d'itinérance, les jeunes quittant la DPJ, les aînés, les étudiants et les ressources de deuxième étape pour les femmes victime de violence conjugale. L'objectif est d'en arriver à livrer 10 000 unités par an d'ici la fin du mandat.

De plus, un gouvernement libéral se donnera comme cible de porter la part du logement hors marché à 20% du marché en 2050.

Pour réduire le coût par unité et accélérer la livraison, le Parti libéral du Québec bonifiera et optimisera les programmes existants et proposera une préqualification des OBNL, des plans d'unité standardisés et une cible de 50% de construction préfabriquée.

Ces engagements s'inscrivent dans la volonté du chef du Parti libéral du Québec, M. Charles Milliard à agir concrètement pour freiner la crise du logement et d'atteindre l'objectif ambitieux de construire, à terme, 100 000 logements par année. Pour l'atteindre, un gouvernement libéral multipliera les initiatives qui permettront d'augmenter l'offre et travaillera pour accélérer la construction, diminuer les coûts, développer le marché du préfabriqué et soutenir les villes qui ont un potentiel de développement. Ce sont tous les Québécois qui en bénéficieront, alors que la crise du logement qui perdure mène à une crise de l'abordabilité.

« Après avoir nié la crise du logement pendant des années, la CAQ demeure profondément déconnectée de la réalité des Québécois, qui peinent à se loger décemment en raison de la hausse du loyer moyen de près de 50% depuis 2018. Le manque de logements abordables est criant au Québec. Le Parti libéral du Québec a l'ambition, l'équipe et le plan nécessaires pour régler durablement cette crise. »

– Charles Milliard, chef du Parti libéral du Québec

Résumé des engagements :

Ajouter 40 000 unités abordables au parc locatif en adoptant une approche concertée de construction de nouvelles unités et d'acquisitions;
Réserver une part importante des nouveaux projets aux clientèles les plus vulnérables, en particulier les personnes en situation d'itinérance, les personnes en situation de handicap, les jeunes quittant la DPJ, les aînés, les étudiants et les ressources de deuxième étape pour les femmes victime de violence conjugale;
Se donner la cible de porter la part du logement hors marché à 20% en 2050.

Socialiser et protéger le parc locatif: **Vous engagez-vous à soutenir la mise en place d'un programme permanent d'acquisition et de socialisation des immeubles locatifs, permettant notamment de soustraire durablement des logements à la spéculation et de les transférer au secteur social et communautaire?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Nous vous référons à nouveau à notre engagement en ce sens : https://plq.org/communique/plan-habitation-du-parti-liberal-du-quebec-15-g-dinvestissements-pour-40-000-logements-sociaux-et-abordables-supplementaires/

Encadrer et contrôler les loyers: **Vous engagez-vous à soutenir la création d'un registre public, universel et obligatoire des loyers ainsi que la mise en place d'un véritable mécanisme contraignant de contrôle des loyers?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

La Coalition Avenir Québec a d'abord nié la crise du logement avant de s'y attaquer mollement sans réussir à juguler la hausse du coût des loyers. À titre d'exemple, dans la région métropolitaine, le coût moyen d'un loyer de deux chambres a augmenté de plus de 70% entre 2019 et 2026. La hausse des salaires, elle, n'a été que d'environ 35% sur la même période. Il est donc évident que de milliers de ménages québécois sont pris à la gorge par cette hausse du coût pour se loger. La Coalition Avenir Québec n'a pas de plan en la matière. Leur propre budget de mars 2026 prévoit que les mises en chantier diminueront de moitié d'ici 2030, ce qui empirera la situation. Le Parti libéral du Québec va agir avec détermination pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande en créant un environnement permettant, à terme, la construction de 100 000 logements par année.

Renforcer les droits et la sécurité d'occupation des locataires: **Vous engagez-vous à renforcer les protections des locataires contre les évictions, reprises et rénovictions abusives et à assurer des mécanismes efficaces de maintien dans les lieux et de respect de leurs droits?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Dans les RPA, nous voulons renverser le fardeau pour mieux protéger les aînés contre les hausses des coûts: https://plq.org/communique/rpa-le-plq-veut-renverser-le-fardeau-pour-mieux-proteger-les-aines-contre-les-hausses-des-couts/

RPA : le PLQ veut renverser le fardeau pour mieux protéger les aînés contre les hausses des coûts

Québec, le 30 août 2026 – Devant l'augmentation importante des coûts pour vivre en résidence privée pour aînés (RPA) et alors que le coût moyen d'un logement en résidence privée pour aînés (RPA) a augmenté de 18 % en quatre ans, le chef du Parti libéral du Québec, M. Charles Milliard, s'engage à mieux protéger les aînés contre les hausses importantes et imprévisibles, tout en préservant les résidences qui les accueillent.

Un gouvernement libéral instaurera un plafond aux hausses du loyer et des services déjà reçus en RPA. Surtout, il renversera le fardeau : lorsqu'une résidence souhaitera dépasser cette limite, ce sera à elle de démontrer devant le Tribunal administratif du logement (TAL) que la hausse est justifiée, plutôt qu'à l'aîné de devoir la contester.

Le Parti libéral du Québec propose :

Un plafond annuel aux hausses du loyer et des services reçus en RPA;
L'inversion du fardeau : au-delà du plafond, la RPA devra justifier la hausse devant le TAL avant de pouvoir l'imposer;
Une protection afin que l'encadrement des hausses ne se fasse jamais au détriment des soins dont bénéficie l'aîné;
Un accompagnement particulier pour les RPA qui maintiennent une offre à coût abordable, notamment les petites résidences et celles en région.
Un aîné qui choisit une RPA le fait en fonction de ses besoins, mais aussi de sa capacité financière. Avec le vieillissement et la perte d'autonomie, les services peuvent toutefois prendre une place grandissante dans sa facture, alors que ses revenus demeurent souvent relativement fixes.

Le régime actuel permet à un résident de refuser une augmentation, mais il n'impose pas de plafond automatique. Le PLQ veut renverser cette logique : jusqu'au plafond, la hausse pourra être appliquée; au-delà, ce sera à la résidence d'en démontrer le bien-fondé devant le TAL.

Cette nouvelle protection ne pourra toutefois jamais se faire au détriment des soins. Une RPA ne pourra pas réduire la fréquence ou l'intensité des soins essentiels dont bénéficie un résident simplement pour respecter le plafond.

« À 80 ans, on a autre chose à faire que de se battre contre une augmentation de loyer. Un aîné qui choisit une résidence choisit son chez-soi et il ne devrait jamais avoir à le quitter à cause d'augmentations démesurées. Nous allons donc inverser le rapport de force : au-delà d'un plafond clair, ce sera à la résidence de justifier la hausse, pas à l'aîné de la contester. Et je veux être très clair : on va plafonner les hausses, jamais les soins. Nous allons protéger le portefeuille de nos aînés tout en préservant les petites RPA qui prennent soin d'eux partout au Québec. »

– Charles Milliard, chef du Parti libéral du Québec

Plus de détails :

1. Mettre un plafond aux hausses en RPA

Les augmentations annuelles du loyer et des services déjà reçus seront limitées. La formule précise sera établie avec le TAL et les parties prenantes, notamment les représentants des aînés et les propriétaires de RPA.

Lorsqu'une résidence souhaitera dépasser le plafond, elle devra démontrer que cette hausse est justifiée et obtenir l'autorisation du TAL.

2. Inverser le fardeau pour protéger l'aîné

Aujourd'hui, lorsqu'un aîné juge une hausse trop importante, c'est à lui de la refuser pour déclencher le processus de contestation.

Un gouvernement libéral renversera cette logique : au-delà du plafond, ce sera à la RPA de démontrer devant le TAL que la hausse est justifiée avant de pouvoir l'imposer.

Ce ne sera plus à l'aîné de se battre pour contester une hausse excessive, mais à la résidence de la justifier.

3. Protéger les soins

Une RPA ne pourra pas réduire la fréquence ou l'intensité des soins d'assistance quotidienne, des services liés aux médicaments ou des soins infirmiers et médicaux dont bénéficie un résident simplement pour respecter le plafond.

4. Préserver les petites RPA et l'offre à coût abordable

Un accompagnement particulier sera prévu pour les RPA qui maintiennent une offre à coût abordable, notamment les petites résidences et celles situées en région.

Un gouvernement libéral travaillera également à réduire les dédoublements réglementaires et les redditions de comptes multiples, notamment en harmonisant les inspections, en évitant que les mêmes informations soient demandées plusieurs fois et en regroupant certaines redditions de comptes entre ministères et organismes.

Cette simplification aura une ligne rouge : ne jamais compromettre la qualité des soins ni la sécurité des résidents.

Lutter contre l'insalubrité et soutenir la défense des droits: **Vous engagez-vous à renforcer les mécanismes de lutte contre l'insalubrité, notamment par des normes et des interventions plus efficaces, et à assurer un financement récurrent et suffisant des organismes de défense des droits des locataires?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Un gouvernement libéral ajoutera 200 M$ sur quatre ans au financement des organismes communautaires. Il révisera également le financement à la mission globale pour le rendre plus prévisible et mieux adapté aux réalités des organismes, tout en réduisant leur fardeau administratif et en simplifiant la reddition de comptes.

Prévenir et combattre l'itinérance: **Vous engagez-vous à renforcer les mesures de prévention de l'itinérance et à financer adéquatement les ressources de proximité, l'accompagnement communautaire et le développement de logements sociaux avec soutien communautaire?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Voici notre engagement en la matière:

https://plq.org/communique/le-parti-liberal-du-quebec-veut-investir-60-m-de-plus-par-annee-pour-faire-un-premier-pas-vers-litinerance-zero/

Le Parti libéral du Québec veut investir 60 M$ de plus par année pour faire un premier pas vers l'itinérance zéro

Québec, le 4 septembre 2026 – Au Québec, dans la nuit du 15 avril 2025, 12 077 personnes ont passé la nuit en situation d'itinérance visible. C'est une augmentation de plus de 20 % depuis 2022.

Le chef du Parti libéral du Québec, Charles Milliard, considère qu'il faut agir sur plusieurs fronts afin de freiner cette tendance inquiétante. L'itinérance ne peut être traitée uniquement par l'ajout de places d'hébergement, puisque les trajectoires menant à la rue sont trop nombreuses et variées. C'est pourquoi il présente aujourd'hui un plan qui repose sur quatre principaux axes.

1. Éviter la rue

Accompagner les jeunes quittant les centres jeunesse en déployant un intervenant pivot, un plan de transition et un accès aux services de santé mentale pour chacun;
Prévenir les expulsions menant à la rue;
Bonifier le Programme de soutien au loyer.
2. Soutenir les personnes en situation d'itinérance

Bonifier le financement des ressources en itinérance.
3. Sortir de la rue

Bonifier les services de santé mentale pour les personnes en situation d'itinérance ou de dépendance, en soutenant des initiatives locales et des projets destinés aux personnes itinérantes ou à risque vivant avec des problèmes de santé mentale;
Pérenniser le financement du programme PRISM/PRISMD et augmenter progressivement le nombre de points de service selon les besoins régionaux;
Augmenter l'offre d'hébergement de transition et les services d'accompagnement.
4. Réfléchir collectivement à des solutions durables pour lutter contre l'itinérance

Tenir un sommet national sur l'itinérance réunissant les municipalités, les nations autochtones, les chercheurs, les organismes communautaires, les réseaux de la santé et de l'habitation ainsi que les acteurs économiques, syndicaux et philanthropiques.
Au total, ces initiatives représentent des investissements supplémentaires de 60 millions de dollars par année.

Rappelons que le Parti libéral du Québec propose de s'attaquer réellement à la crise du logement en se fixant l'objectif ambitieux de construire, à terme, 100 000 logements par année au Québec et d'ajouter 40 000 logements sociaux et abordables d'ici cinq ans.

« La CAQ a échoué à déployer un plan efficace pour contrer la hausse fulgurante de l'itinérance que connaît le Québec depuis quatre ans. Il ne faut pas simplement agir dans l'urgence et ajouter des places d'hébergement ici et là, comme l'a fait la CAQ. Chaque histoire d'itinérance repose sur des problématiques différentes qui nécessitent des actions adaptées à ces réalités. Nous proposons un plan concret qui permettra aux personnes d'éviter la rue ou d'en sortir et de trouver un toit. »

– Charles Milliard, chef du Parti libéral du Québec

Reconnaître le droit à l'alimentation: **Vous engagez-vous à soutenir l'adoption d'une loi-cadre reconnaissant le droit à une alimentation adéquate, saine, culturellement appropriée et accessible, établissant clairement les responsabilités du gouvernement et des objectifs permettant d'en suivre la réalisation?**

Je m'engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m'engage pas à le soutenir

Autre :

Nous voulons plutôt créer un programme de financement pour déployer les initiatives de coupons nourriciers qui renforcent les circuits courts dans tous les territoires du Québec.

Agir sur les causes de l’insécurité alimentaire: **Vous engagez-vous à lutter contre l’insécurité alimentaire en agissant sur ses causes structurelles, notamment la pauvreté et l’insuffisance des revenus, et à faire de l’accès à une alimentation adéquate un élément à considérer dans la planification et le développement des quartiers?**

Je m’engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m’engage pas à le soutenir

Autre :

La hausse du coût de la vie nous préoccupe comme l’ensemble des Québécoises et des Québécois. Cette hausse du coût de la vie est principalement propulsée par la hausse fulgurante du coût pour se loger. Nous proposons des actions musclées afin de venir juguler cette hausse en rééquilibrant le marché de l’offre et de la demande par la création d’un environnement permettant, à terme, la construction de 100 000 logements par année au Québec. Nous proposons aussi une simplification administrative importante et une réduction de la paperasse pour les centaines de milliers de PMEs du Québec afin de réduire leurs coûts d’exploitation et contribuer à une stabilisation des prix pour les consommateurs. De même, pour venir en aide à nos étudiants, nous reverrons les critères d’admissibilité à l’aide financière aux études et compenserons les stages réalisés dans le secteur public. Plus encore, le développement d’une économie forte et résiliente résultera en une hausse de revenus et de pouvoir d’achat pour les Québécoises et les Québécois. Globalement, les actions du Parti libéral du Québec visent à s'attaquer aux causes de l'inflation pour ramener durablement le coût de la vie des Québécois à un niveau plus sain plutôt que de mettre en péril les finances publiques pour des effets très temporaires.

Soutenir durablement les organismes et les infrastructures alimentaires: **Vous engagez-vous à assurer un financement récurrent et suffisant des organismes œuvrant en sécurité et en autonomie alimentaires et à investir dans les infrastructures collectives nécessaires, notamment les cuisines, les espaces de transformation et les capacités d’entreposage?**

Je m’engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m’engage pas à le soutenir

Autre :

Un gouvernement libéral ajoutera 200 M$ sur quatre ans au financement des organismes communautaires. Il révisera également le financement à la mission globale pour le rendre plus prévisible et mieux adapté aux réalités des organismes, tout en réduisant leur fardeau administratif et en simplifiant la reddition de comptes.

L’Hippodrome : un projet collectif

Hippodrome : soutenir une vision collective et pérenne du site: **Vous engagez-vous à soutenir la vision portée par la communauté pour le développement de l’Hippodrome, soit un projet 100 % hors marché développé dans l’intérêt collectif, comprenant au minimum 4 800 logements sociaux et communautaires, bénéficiant d’investissements publics dédiés et suffisants pour réaliser les logements et les infrastructures nécessaires, et reposant sur un mécanisme de propriété collective pérenne, notamment par une fiducie d’utilité sociale, afin de protéger durablement le site contre la spéculation?**

Je m’engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m’engage pas à le soutenir

Autre :

Le Parti libéral du Québec souhaite rétablir l’équilibre entre l’offre et la demande en matière de logement, afin de mettre fin à la hausse insoutenable du coût des loyers, en créant un environnement permettant, à terme, la construction de 100 000 logements par année.

Soutenir le mouvement communautaire

Financer adéquatement le mouvement communautaire: **Vous engagez-vous à soutenir les revendications portées par le mouvement *Le communautaire à boutte*, notamment l’amélioration des conditions de travail, un financement à la mission suffisant et récurrent, la reconnaissance de l’expertise et de l’autonomie des organismes, la création immédiate d’un fonds d’urgence de 360 M$, un rattrapage financier, une indexation annuelle d’environ 4 % et une progression vers une cible de 80 % du financement gouvernemental consacré à la mission globale?**

Je m’engage à le soutenir

Je le soutiens en partie

Je ne m’engage pas à le soutenir

Autre :

Un gouvernement libéral ajoutera 200 M$ sur quatre ans au financement des organismes communautaires. Il révisera également le financement à la mission globale pour le rendre plus prévisible et mieux adapté aux réalités des organismes, tout en réduisant leur fardeau administratif et en simplifiant la reddition de comptes.

Vos priorités et engagements pour Côte-des-Neiges

Parmi les engagements présentés dans ce questionnaire, lesquels seront prioritaires pour vous au cours du prochain mandat? Quelles actions concrètes vous engagez-vous à entreprendre pour les faire avancer?

Au-delà des engagements présentés dans ce questionnaire, quelle est votre vision pour Côte-des-Neiges et quels autres engagements ou projets souhaitez-vous proposer à la communauté pour le prochain mandat?

Le coût de la vie et l'accès aux soins de santé sont au coeur des priorités des Québécois. Ainsi, nos priorités sont les mêmes que celles des Québécois.

C'est notamment pourquoi le Parti libéral du Québec souhaite rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande en matière de logement, afin de mettre fin à la hausse insoutenable du coût des loyers, en créant un environnement permettant, à terme, la construction de 100 000 logements par année.

Le Parti libéral du Québec ajoutera également 40 000 logements sociaux et abordables, d'ici 5 ans, en adoptant une approche concertée de construction de nouvelles unités et d'acquisitions. Une part importante de nouveaux projets sera réservée aux clientèles les plus vulnérables, en particulier les personnes en situation d'itinérance, les jeunes quittant la DPJ, les aînés, les étudiants et les ressources de deuxième étape pour les femmes victimes de violence conjugale. L'objectif est d'en arriver à livrer 10 000 unités par an d'ici la fin du mandat.

De plus, un gouvernement libéral se donnera comme cible de porter la part du logement hors marché à 20% du marché en 2050.

Quant à l'accès aux soins de santé, un gouvernement libéral lancera une plateforme publique de télésanté accessible sept jours sur sept afin d'améliorer l'accès aux soins, d'offrir de meilleurs services de santé équitables sur l'ensemble du territoire et donner une réponse rapide aux problèmes de santé courants.

De manière générale, nos engagements locaux pour Mont-Royal-Outremont et D'Arcy-McGee sont les suivants, en ordre respectif :

Soutenir nos étudiants et favoriser leur réussite :
Porter la voix des étudiants et de nos établissements d'enseignement afin de lutter contre la précarité financière et de favoriser la réussite et la persévérance aux études, notamment en matière de logement, d'alimentation et de transport.

Défendre la vitalité économique de nos quartiers :
Être une alliée des entreprises, commerces et restaurateurs de Mont-Royal–Outremont et défendre un environnement d'affaires qui favorise leur croissance et leur vitalité.

Protéger et améliorer notre qualité de vie :
Continuer de porter les priorités qui contribuent à la qualité de vie dans nos quartiers, en faisant avancer les projets d'infrastructures qui répondent aux besoins de notre communauté, particulièrement en santé et en éducation, et en défendant les besoins des aînés en matière de soins et de services.

Travailler avec Santé Québec afin de bonifier l'offre d'hébergement en ressources intermédiaires en santé mentale dans le Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, en fonction des besoins identifiés sur le territoire.

Travailler avec le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal afin d'améliorer l'offre d'hébergement et de répit destinée aux adultes neurodivergents sur son territoire.

Maintenir le dialogue avec la communauté de Côte-des-Neiges: **Si la ou les personnes candidates visées par cette réponse sont élues, comment comptez-vous maintenir un dialogue régulier avec la CDC de Côte-des-Neiges, ses organismes membres, les concertations et la population du quartier au cours du prochain mandat? Quels engagements prenez-vous afin d'assurer le suivi des enjeux et des engagements soulevés dans le cadre de cette démarche?**

Comme lors du dernier mandat, nous continuerons, au cours du prochain mandat, à maintenir un dialogue régulier avec la CDC de Côte-des-Neiges, ses organismes membres, les différentes concertations ainsi que la population du quartier.

Au cours des dernières années, nous avons participé régulièrement aux activités destinées aux membres et aux partenaires de la CDC dans le quartier. Nous avons également organisé des café-rencontres avec les citoyennes et les citoyens, en plus de faire le lien entre les organismes et les ministres et ministères concernés à différentes occasions et de vous appuyer dans certaines de vos revendications.

Vous pourrez continuer de compter sur nous pour être des alliées engagées de la CDC de Côte-des-Neiges.

Confirmation de la réponse

Confirmation: **Je confirme que les réponses fournies dans ce questionnaire peuvent être diffusées intégralement par la CDC de Côte-des-Neiges et qu'elles représentent les positions et engagements de la ou des personnes candidates identifiées au début du formulaire.**

Je confirme